



Fiche d'absence

Nom & prénom : Classe :

Cochez ce qui convient et complétez svp

A remettre au :
titulaire de classe

- Maladie (précisez le type) :
- Visite santé max ½ jour (Médecin, orthodontiste, dentiste, psychologue, etc.)
- Autre :
- Date : Lieu :
- Heure : de.....à

A remettre à :
ens. de sport

- Blessure ou accident (précisez le type) :
- Dispense de sport (veuillez joindre le certificat médical)
- Autre :
- Date :

A remettre à :
adjoint de direction

- Visite santé 1 jour ou plus
- Permission* (entretien professionnel, rendez-vous administratif, enterrement, etc.)
- Autre :
- Date : Lieu :
- Heure : de.....à

* Pour une demande de congé spécial ou une journée joker, le formulaire est à télécharger depuis la page <https://www.co-belluard.ch/fr/formulaires>

Les parents (et non pas l'élève) téléphonent au secrétariat au **026 352 92 00** entre 7h00 et 8h00. L'après-midi, les parents téléphonent dès 13h30 si l'élève était présent-e le matin et est malade l'après-midi. Si l'absence se prolonge au-delà de 4 jours de classe consécutifs (week-end et jours fériés non compris), ou en cas d'absences répétées, un certificat médical est exigé (art 39, al. 3, RLS).

Date : Signature des parents :



Fiche d'absence

Nom & prénom : Classe :

Cochez ce qui convient et complétez svp

A remettre au :
titulaire de classe

- Maladie (précisez le type) :
- Visite santé max ½ jour (Médecin, orthodontiste, dentiste, psychologue, etc.)
- Autre :
- Date : Lieu :
- Heure : de.....à

A remettre à :
ens. de sport

- Blessure ou accident (précisez le type) :
- Dispense de sport (veuillez joindre le certificat médical)
- Autre :
- Date :

A remettre à :
adjoint de direction

- Visite santé 1 jour ou plus
- Permission* (entretien professionnel, rendez-vous administratif, enterrement, etc.)
- Autre :
- Date : Lieu :
- Heure : de.....à

* Pour une demande de congé spécial ou une journée joker, le formulaire est à télécharger depuis la page <https://www.co-belluard.ch/fr/formulaires>

Les parents (et non pas l'élève) téléphonent au secrétariat au **026 352 92 00** entre 7h00 et 8h00. L'après-midi, les parents téléphonent dès 13h30 si l'élève était présent-e le matin et est malade l'après-midi. Si l'absence se prolonge au-delà de 4 jours de classe consécutifs (week-end et jours fériés non compris), ou en cas d'absences répétées, un certificat médical est exigé (art 39, al. 3, RLS).

Date : Signature des parents :